

COMMUNIQUÉ

Diffusion : 14 janvier 2002

L'association Transport 2000 Québec au BAPE sur le projet Notre-Dame
PRIORITÉ AU TRANSPORT DES PERSONNES, PLAIDE TRANSPORT 2000

Montréal, le 14 janvier 2002 – L'association Transport 2000 Québec, dans un avis remis jeudi dernier au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), et qui sera défendu ce soir à l'ouverture des audiences de la rue Frontenac, plaide en faveur d'un aménagement efficace qui mise avant tout sur le déplacement des personnes plutôt que sur la circulation des véhicules routiers. L'Association, qui représente ici les usagers des transports en commun, reconnaît qu'il importe également de minimiser les impacts du transport routier des véhicules dans ce secteur fortement urbanisé et qu'il existe d'ailleurs des lacunes majeures dans la desserte par transport collectif sur cet axe, qu'il s'agisse de la population du quartier ou de celle de l'est de l'île et de la couronne nord-est.

Ceci dit, Transport 2000 croit que le projet d'autoroute tel que proposé par le ministère des Transports est incompatible avec l'amélioration de cette desserte en transport en commun et que, au contraire - dans la formule suggérée - le transport collectif risque d'être marginalisé irrémédiablement le long de cet axe au profit du transport routier. En conséquence, l'Association considère que les préoccupations des citoyens et des groupes qui se mobilisent contre le projet sont fondées et méritent des réponses appropriées.

De plus, l'absence de concertation entre les autorités concernées dans ce dossier, qu'il s'agisse de la Ville de Montréal, de la société de transport jusqu'à tout récemment, des groupes populaires et du Ministère, inquiète l'Association. À long terme, l'augmentation du débit de circulation pourrait même conduire à l'étranglement du centre, ce qui n'aiderait certes pas ni le dynamisme économique de Montréal ni la qualité de vie des quartiers riverains. C'est pourquoi Transport 2000 privilégie une perspective à plus long terme dans la planification et le développement de cette infrastructure de transport stratégique, ce qui ne semble pas être le cas actuellement.

Enfin, Transport 2000 s'est interrogée, tout au long du processus de réflexion, à l'effet de savoir si l'existence des installations du Port de Montréal à cet endroit ne représente pas le plus gros problème de planification, à court et à moyen termes, en matière d'aménagement et de fluidité de la circulation. La version complète de cet avis se trouve sur le site Internet de l'Association au : <http://www.transport2000qc.ca>

-30-

Source : Normand Parisien (514) 932-8008 ou 992-7639

DM38.1

162

Modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal
par le ministère des Transports

Montréal

AUD6211 06 057